

# La lente agonie de l'ancienne icône américaine Sears

## DISTRIBUTION

La chaîne de magasins pourrait lancer une procédure de faillite dès cette semaine.

Nicolas Rauline

@nrauline

— Bureau de New York

Les heures qui viennent s'annoncent décisives pour Sears. Cette icône de la distribution américaine née en 1886, qui fut le plus grand distributeur américain après-guerre, se préparerait à déposer un dossier de faillite, selon le « Wall Street Journal ». L'enseigne s'est même attaché les conseils de M-III Partners, un cabinet spécialisé, pour l'accompagner dans ses démarches. La procédure pourrait être engagée dès cette semaine.

Mais la direction de Sears continue d'explorer d'autres options et de croire en ses chances d'éviter la faillite. Son PDG, Edward Lampert, qui dirige aussi le fonds ESL Investments, premier actionnaire et plus gros créancier de Sears, a proposé une nouvelle restructuration pour tenter d'alléger une dette qui menace la survie de la société à court terme. La société doit en effet régler une échéance de 135 millions de dollars avant lundi et a déjà affirmé, ces dernières semaines, qu'elle pourrait ne pas être en état de le faire.

Le plan d'Edward Lampert consiste à réduire la dette de 1 milliard



Les magasins Sears se battent contre une dette gigantesque de 5,5 milliards de dollars.

de dollars – sur un total de 5,5 milliards –, à céder pour 1,5 milliard de biens immobiliers, tirés d'une partie des 900 magasins qu'il possède, et pour 1,75 milliard d'autres actifs,

## La direction de Sears continue d'explorer d'autres options et de croire en ses chances d'éviter la faillite.

qui pourraient inclure la marque Kenmore, qu'il a proposé de reprendre à titre personnel pour 400 millions de dollars. Il a aussi nommé un spécialiste des restructurations, Alan Carr, au conseil d'administration. Mais le plan peinerait à convaincre les autres

créanciers, au vu des performances désastreuses de ces derniers mois. Depuis 2011, l'enseigne a accumulé 11 milliards de dollars de pertes. Sur cette période, ses ventes annuelles ont chuté de 60 %, à 16,7 milliards de dollars. Or, elle aurait besoin de dégager 1 milliard de dollars par an pour rester à flot.

### « Le futur Warren Buffett »

Le défi est grand pour Edward Lampert, que certains titres de presse présentaient encore récemment comme le « futur Warren Buffett ». L'homme, aujourd'hui âgé de cinquante-six ans, a lancé son propre fonds dès 1988. Après quelques investissements réussis, dans le vendeur de véhicules AutoNation et le vendeur de pièces détachées AutoZone notamment, il reprend l'enseigne de distribution Kmart,

qu'il sauve de la faillite au début des années 2000. Il la fusionne ensuite avec Sears, déjà mal en point, pour créer Sears Holding Corp.

Le groupe doit alors affronter la récession, à partir de 2008, la concurrence de généralistes comme Walmart et celle d'Amazon. L'enseigne souffre plus que n'importe quelle autre des changements d'habitudes des consommateurs américains. Il y a plusieurs années, il était possible de trouver à peu près n'importe quoi sur les catalogues de vente à distance de Sears, un créneau repris depuis par Amazon, sur Internet. Sears, de son côté, n'a pas su prendre le virage des ventes en ligne et certains remettent en cause plusieurs décisions de Lampert, devenu PDG en 2013 mais qui dirige le groupe basé dans l'Illinois depuis... la Floride. ■

# marketing

## LVMH fait monter en puissance ses Journées Particulières

### LUXE

Le groupe ouvre les portes de 77 sites au public du 12 au 14 octobre. Le continent américain et la Chine feront partie du dispositif pour la première fois.

Emmanuel Grasland

@EGrasland

Rubis, émeraudes, saphirs... Des pierres que les visiteurs de la boutique historique de Bulgari, Via Dei Condotti, à Rome, auront la possibilité de contempler, soupeser et même de prendre à pleines mains lors de la quatrième édition des Journées Particulières. Comme 56 autres maisons du groupe LVMH (propriétaire des « Echos »), le joaillier italien ouvrira les portes de l'un de ses lieux emblématiques les 12, 13 et 14 octobre.

Organisées par LVMH depuis 2011, sur une idée d'Antoine Arnault, ces journées sont une façon pour le géant du luxe de susciter des vocations pour des métiers peu connus, comme gemmologue dans le cas de Bulgari, tout en mettant en avant le savoir-faire des artisans du groupe ainsi que des lieux char-

été complets en moins d'une demi-heure, indique le groupe. Près de 20.000 personnes avaient créé un profil en ligne, en amont des réservations... Il faut dire que LVMH fait monter en puissance l'événement.

Le continent américain, l'Océanie et l'Asie feront partie du dispositif pour la première fois. Aux Etats-Unis, où il réalise 25 % de ses ventes, le groupe de 145.000 salariés ouvrira les portes du domaine Colgin Cellars, dans la Napa Valley, racheté voilà un an, de Newton Vineyard, réputé pour la qualité de ses blancs, ou encore du Domaine Chandon, le premier fondé par une maison champenoise aux Etats-Unis en 1973.

Dans l'empire du Milieu, Sephora ouvrira les portes de son flagship de cinq étages de Shanghai, afin de proposer des ateliers beauté, soins et parfums. Une façon de prendre en compte des consommateurs chinois, qui représentent à eux seuls 32 % des achats de produits de luxe dans le monde, selon le cabinet de conseil Bain & Company. La division Vins & Spiritueux avait également envisagé d'ouvrir les vignes d'Ao Yun, installées par LVMH sur les contreforts de l'Himalaya, à quatre ou cinq heures de 4/4 de la ville de

## annonces judiciaires & légales

### SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

#### COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

Par arrêté en date du 9 octobre 2018, M le Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune des Clayes-sous-Bois pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 29 octobre 2018, 14h00 au vendredi 30 novembre 2018, 12h00.

Il sera procédé à une enquête publique unique sur le projet de modification du PLU des Clayes-sous-Bois pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 29 octobre 2018, 14h00 au vendredi 30 novembre 2018, 12h00.

Ledit projet de modification du PLU des Clayes-sous-Bois, vise à :  
- Modifier les normes de stationnement pour assurer la compatibilité avec le PDUJF  
- Modifier l'article 6 de la zone UAd pour supprimer la bande de constructibilité de 25 m qui ne permet pas de répondre aux objectifs qui lui était assignés dans le secteur pavillonnaire.

Au terme de l'enquête publique, la modification du PLU de la commune des Clayes-sous-Bois sera approuvée par délibération du Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estimera nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, des avis, observations, demandes ou propositions formulés lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

M Gilles GOMEZ, Docteur Ingénieur Géologue, a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur pour cette enquête publique, par décision susvisée n° E180001/78 en date du 23/07/2017, de Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Le dossier du projet de modification du PLU de la commune des Clayes-sous-Bois et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par M le Commissaire-enquêteur destiné à recueillir les observations du public, seront déposés et mis à la disposition du public, pendant 33 jours consécutifs, du lundi 29 octobre 2018, 14h00, au vendredi 30 novembre 2018, 12h00 :

- à l'Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Couldre, 78192 Trappes, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, [à l'exception du vendredi 30 novembre 2018 où la clôture de l'enquête se fera à 12h]
- en Mairie des Clayes-sous-Bois, Place Charles de Gaulle, 78340 Les Clayes-sous-Bois, aux jours et horaires d'ouverture habituels au public de l'hôtel de Ville, ci-après :
  - Lundi de 14h à 20h
  - Mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
  - Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30
  - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 [à l'exception du vendredi 30 novembre 2018 où la clôture de l'enquête se fera à 12h]
  - Samedi de 8h30 à 11h45

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté aux mêmes dates et aux mêmes horaires précités d'ouverture au public sur un poste informatique accessible d'une part, à la Mairie des Clayes-sous-Bois et d'autre part, à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le dossier d'enquête publique sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : [www.saint-quentin-en-yvelines.fr](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier, et consigner éventuellement ses observations sur un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par M le Commissaire-enquêteur destiné à cet effet.

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public du lundi 29 octobre 2018, 14h00 au vendredi 30 novembre 2018, 12h00.

Ainsi, le public pourra déposer ses observations et propositions à l'adresse suivante : <https://www.enquetespubliques.com/Enquetes2RDEPOT=EP18461>

Le public pourra consulter ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.enquetespubliques.com/Enquetes2RLIRE=EP18461>

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Couldre, 78192 Trappes.

Des observations écrites pourront être adressées à M le Commissaire-enquêteur, à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - Direction de l'urbanisme et de la prospective - 1, rue Eugène Hénaff - BP 10118-78192 Trappes Cedex, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Ces observations peuvent également être envoyées à l'adresse courriel suivante : [modifplu.lesclayessousbois@sqy.fr](mailto:modifplu.lesclayessousbois@sqy.fr)

Ces observations seront consultables à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique. A cette fin, les courriels ainsi transmis seront imprimés sur papier.

M le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie des Clayes-sous-Bois :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
29 octobre 2018	14h00 à 17h00				
30 octobre 2018		14h00 à 17h00			
31 octobre 2018			17h00 à 20h00		
1 novembre 2018				9h00 à 12h00	
2 novembre 2018					9h00 à 12h00

(clôture de l'enquête).

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans au moins deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département.

Cet avis sera affiché notamment au siège de Saint-Quentin-en-Yvelines, en mairie des Clayes-sous-Bois, dans les panneaux d'affichage administratif dont dispose la commune, et publié par tout autre procédé en usage dans la commune.

Cet avis sera notamment affiché sur les sites concernés par le projet de modification ou à proximité immédiate de ceux-ci, visible depuis la voie publique.

L'avis d'enquête sera également publié sur les sites internet de la commune des Clayes-sous-Bois et de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines aux adresses suivantes : [www.lesclayessousbois.fr](http://www.lesclayessousbois.fr) et [www.saint-quentin-en-yvelines.fr](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr)

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à enquête publique, avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion dans la presse et au cours de l'enquête pour la seconde insertion.

A l'expiration du délai de l'enquête prévue à l'article 1, les registres seront clos et signés par M le Commissaire-enquêteur.

Dès réception des registres et des documents annexés, le Commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable du projet de Saint-Quentin-en-Yvelines, et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Si, dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le Commissaire-enquêteur n'a pas remis son rapport et ses conclusions motivées, ni présenté une demande motivée de report de ce délai, il est fait application des dispositions du quatrième alinéa de l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

Une copie du rapport du Commissaire-enquêteur sera adressée à Mme la Présidente du Tribunal administratif de Versailles.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie des Clayes-sous-Bois et au siège de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : [www.saint-quentin-en-yvelines.fr](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces au Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Couldre, 78192 Trappes.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de M Sylvain REMONDI (tél : 01.39.44.82.68 - [sylvain.remondi@sqy.fr](mailto:sylvain.remondi@sqy.fr)) - Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective - 1, rue Eugène Hénaff - ZA du Buisson de la Couldre - 78190 Trappes (tél accueil : 01.39.44.80.80 - Fax : 01.30.57.12.64).

EP18-461

enquete-publique@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.



Chez Bulgari, à Rome, le public aura la possibilité de contempler, soupeser et même de prendre à pleines mains émeraudes, saphirs ou rubis. Photo Sipa

gés d'histoire, comme les salons Chaumet de la place Vendôme ou la maison de famille de Louis Vuitton, à Asnières (Hauts-de-Seine). « Ce sont les Journées du patrimoine qui m'ont donné l'idée de créer les Journées Particulières. A l'époque, on parlait beaucoup de nos performances économiques, de nos résultats, mais pas assez de ce que je voyais tous les jours, c'est-à-dire des hommes et femmes, avec des savoir-faire incroyables. Je trouvais que le groupe n'avait pas l'image qu'il méritait », explique Antoine Arnault, directeur de Berluti, président de Loro Piana et responsable de l'image et de la communication du groupe LVMH. L'idée a eu visiblement de l'écho auprès du grand public. Lors de la dernière édition en 2016, 145.000 personnes ont participé à une visite.

### 2.000 inscriptions par minute

Cette année, la plate-forme de réservation a été prise d'assaut dès l'ouverture en septembre, avec 2.000 inscriptions par minute, et les sites parisiens ont

Shangri-La. Mais l'idée a été abandonnée pour des questions de facilité d'accès. En Australie et en Nouvelle-Zélande, ce sont les domaines Cape Mentelle et Cloudy Bay qui ouvriront leurs portes.

### Podcasts

Au total, 56 maisons sur un total de 70 devraient participer à l'événement avec 77 lieux ouverts au public, dont 40 inédits. Le site des « Echos » et du « Parisien », situé boulevard de Grenelle à Paris, accueillera également des visiteurs et présentera une exposition sur l'histoire des titres. Rebondissant sur la mode des podcasts, LVMH a aussi mis en ligne 13 podcasts de personnalités évoquant leur métier, parmi lesquels le créateur de parfums Francis Kurkdjian et le patron de la division horlogère, Jean-Claude Biver. L'événement, dont le budget n'est pas communiqué, mobilisera environ 3.000 salariés. Il a d'ailleurs donné des idées à d'autres groupes du CAC 40, qui ont contacté le géant du luxe pour s'inspirer des Journées Particulières. ■